



Nom : Bloud-Rey

Prénom : Céline

Fonction : Maître de Conférences en Droit privé

Thèmes de recherches :

- Droit civil.
- Régulation et nouvelles technologies.

Responsabilités administratives et pédagogiques :

- vice-présidente du Conseil d'administration de l'université Paris 13 (depuis le 30 mai 2016)
- directrice l'Institut des études judiciaires de l'université Paris 13
- comité de pilotage LABEX ICCA (Laboratoire d'excellence Industries culturelles et création artistique)
- coordinateur de projets MSH Paris Nord (Maison des sciences de l'Homme) : « Le droit à l'épreuve de la mondialisation et des nouvelles technologies » (axe 3).

Activités scientifiques (les plus récentes) :

- « Le jeu et ses externalités », colloque du 15 mai 2019, « Notion de Jeu(x) » - Chaire Régulation Jeux – Fondation Université de Bordeaux
- Les avocats face à la justice plurielle, colloque du 10 mai 2019, Université de Montréal, « Justice et plurielle (judiciaire, collective, numérique, amiable) et professions du droit », Justice plurielle et professions du droit, Montréal (co-org. par V. Gautrais, B. Haftel, M. Mekki, S. Amrani Mekki)
- « Commercialisation des données et Droit », colloque du 8 mai 2018, Université de Montréal, Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique, CRDP/IRDA IVe éd.
- « Pour une approche globale et indépendante de la régulation des jeux d'argent et de hasard en France ? That is the question ? Not sure ! », colloque du 30 nov. et 1er déc. 2017, "Value of public gaming in europe - a comparison between EU country cases for a

multi-discipline and multi tasking analysis", Osservatorio Internazionale sul Gioco
Università degli studi di Salerno Dipartimento Scienze politiche, sociali e della
comunicazione

Principales publications :

-« L'évolution du droit de l'audiovisuel face au spectre radioélectrique, *in* Le droit de la régulation audiovisuelle et le numérique », actes des journées au Sénat du 12 décembre 2014 et 16 janvier 2015, dir. C. Bloud-Rey et J.-J. Menuret, Larcier, 2016

-« Propos sur l'art législatif, les usages de la loi et la régulation audiovisuelle (À propos des lois du 15 novembre 2013 relatives à l'indépendance de l'audiovisuel public) », *in* Mélanges offerts au Professeur P. Bloch, Bruylant, 2015

-« Quelle place pour l'action de la CNIL et du juge judiciaire dans le système de protection des données personnelles ? Analyse et perspectives », D. 2013, Chron., p.2795

-« La régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard sous le prisme des régulateurs belge et français », *in* « Jeu, Argent et Droit », actes de colloque à la Cour de cassation du 13 déc. 2012, sous la dir. de G. Julia, Dalloz, 2013

-Le terme dans le contrat, éd. P.U.A.M. 2003